



Assemblée générale

Distr. limitée
18 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Cinquième Commission

Point 136 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Fédération de Russie : projet de décision

Situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine)

L'Assemblée générale, ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires² :

- a) Prend note des conclusions et recommandations que le Comité consultatif a formulées dans son rapport ;
- b) Décide de ne pas approuver l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un montant de 79 200 dollars au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

¹ A/C.5/73/14.

² A/73/650.

